

Un plan de relance, trois priorités

Notre objectif est ambitieux : devenir la première grande économie décarbonée européenne en atteignant la neutralité carbone en 2050.

Tout ce qui est mis en œuvre dans le cadre du plan de relance doit répondre à cette ambition.



ÉCOLOGIE

La relance est une relance verte.

Depuis vingt ans, la France a réduit de 20% ses émissions de CO₂, mais dans le même temps, son empreinte carbone* a augmenté de 17%. L'explication est simple : nous avons arrêté de fabriquer en France des produits pour les importer d'autres pays qui émettent davantage de CO₂. Tous les efforts menés à l'intérieur de nos frontières, nous les avons perdus par nos importations. Ce modèle est inefficace pour notre économie et n'est pas cohérent avec nos objectifs environnementaux.

Aujourd'hui, le président de la République fait le choix pour la France d'une croissance durable et juste. Une croissance qui économise nos ressources naturelles, qui émet moins de CO₂ et qui protège notre biodiversité. Le plan de relance y répond totalement à travers la rénovation thermique des bâtiments, l'aide à la décarbonation de l'industrie, le bonus écologique, la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre ou encore la transformation du secteur agricole, mais également la recherche et l'innovation pour le développement de technologies vertes. Un investissement dans le nucléaire doit permettre à la France de garder sa capacité de production de l'électricité décarbonée sur le long terme.

**L'empreinte carbone représente les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par la consommation finale sur notre sol. A la différence des émissions produites sur le territoire, elle inclut les émissions associées aux biens et services importés, et exclut celles associées aux exportations.*



COMPÉTITIVITÉ

La relance est la clé de notre souveraineté économique et de notre indépendance technologique.

C'est par l'investissement et la maîtrise des nouvelles technologies que nous parviendrons à décarboner notre économie. C'est également par l'innovation et par une politique fiscale plus attractive que nous favoriserons le développement d'activité en France et que nous renouons avec une prospérité durable.

Nous avons beaucoup d'atouts, des compétences et des savoir-faire. Mais notre pays fait face, aujourd'hui encore, à un problème structurel majeur : celui de l'offre française.

Si nous voulons que les entreprises localisent de nouvelles productions à forte valeur ajoutée sur le territoire et créent des nouveaux emplois, plutôt que de produire ailleurs dans des conditions souvent écologiquement et socialement plus dégradées, nous devons être plus compétitifs.

C'est pour cela que nous faisons le choix de la modernisation de notre appareil de production, de l'investissement massif dans les technologies d'avenir (notamment vertes), de la baisse des impôts de production, du renforcement du soutien à la recherche, de la formation et du développement des compétences ainsi que des savoir-faire nationaux existants.

Ces choix doivent nous permettre de retrouver une souveraineté économique, non pas comme un repli nationaliste mais comme une capacité retrouvée d'indépendance au service de la France et de l'Europe.



COHÉSION

La relance est une relance sociale et territoriale.

Grâce notamment au dispositif de l'activité partielle, les revenus des ménages français ont été largement protégés pendant la crise. Mais nous faisons face dans les prochains mois à un vrai défi : éviter à tout prix une hausse des inégalités en France. La relance sera donc une relance solidaire, qui permettra de mieux soutenir et accompagner vers l'emploi les jeunes et les plus vulnérables, dont les personnes en situation de handicap.

Le plan permet la sauvegarde de l'emploi par le déploiement de l'activité partielle de longue durée assorti d'un plan de formation. Il comporte par ailleurs un renforcement des moyens consacrés à la formation afin de permettre à chaque jeune de trouver une solution. Il renforce massivement la formation professionnelle.

Le plan de relance concerne tous les territoires à toutes les échelles : les Outre-mer, les territoires ruraux, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les petites, moyennes et grandes villes, les métropoles, les territoires insulaires comme la Corse, les départements, les régions... Les quartiers de la politique de la ville pourront par exemple bénéficier des moyens consacrés à la rénovation des écoles et des équipements publics, à la réhabilitation du parc social et aux projets de mobilité du quotidien.

Nous parlons d'une solidarité au sens large : solidarité entre les générations, entre les territoires, entre les entreprises de toutes tailles et entre les Français. Le plan de relance porte un élan collectif, notamment à travers le Ségur de la santé, la cohésion territoriale et le soutien aux personnes les plus précaires.